



Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs

Scoutisme-Gien

6 rue de Riaudine

45500 GIEN.

Code organisateur DDCS: 045ORG0075

CONVENTION DE STAGE PRATIQUE BAFA.

Entre Monsieur Daniel LEMOINE

Président

et le (la) stagiaire

Nom

Prénom

Adresse

date et lieu de naissance

N° de déclaration de session générale BAFA

Adresse de l'organisme du stage base BAFA

Le groupe Raoul FOLLEREAU reçoit ses animateurs selon les conditions suivantes.

- L'animateur (l'animatrice) accepte le projet éducatif de l'association scoutisme Gien.
- L'animateur (l'animatrice) est membre actif , de par ce fait, il (elle) a rempli le bulletin d'inscription, ainsi que la fiche sanitaire de liaison (document cerfa).
- L'animateur (l'animatrice) s'engage à participer à toute les rencontres. Elles sont échelonnées tout au long de l'année. Ces exercices pratiques ont pour objectif de préparer avec les mineurs et les familles les camps de longue durée.
- L'animateur (l'animatrice) s'engage à porter l'uniforme de l'association, en fonction du poste occupé. Il (elle) en assure son acquisition et son entretien.
- Le stagiaire est bénévole, il (elle) ne reçoit aucun remboursement financier sur ses frais personnel
- En cas d'absence, l'animateur (l'animatrice) doit prévenir le Directeur par écrit, mail ou téléphone au plus tard 72 heures avant le début de la rencontre. L'absence à une activité n'exclus pas pour autant l'animateur (l'animatrice) de préparer les activités.
- En cas d'absences répétées, le directeur peut exclure le stagiaire de l'association pour manque d'entraînement et de préparation.



Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs

Scoutisme-Gien
6 rue de Riaudine
45500 GIEN.

Code organisateur DDCCS: 045ORG0075

CONVENTION DE STAGE PRATIQUE BAFA.

En contre partie, l'association SCOUTISME GIEN reçoit ses animateurs selon les conditions suivantes.

- L'association prend à sa charge l'assurance MAIF et la licence ainsi que tous les stages de spécialisation scoutisme de la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs.
- L'association prend à sa charge le gîte et le couvert, quelque soit la nature de la rencontre.
- Lors des camps incluant plus de 3 nuitées l'association s'engage à la gratuité des frais de transport en commun (aller / retour).
- Lors des camps, quelqu'en soient leur durée, l'animateur (l'animatrice) bénéficie de temps libre, de façon à assurer une présence d'au minimum 6 heures par jour auprès des enfants.
- Lors des camps de plus de 7 jours consécutifs, l'animateur (l'animatrice) bénéficie d'un jour complet et obligatoire de repos.
- Le Groupe s'engage à fournir le calendrier des activités.
- Un tuteur (ou tutrice) est nommé(e) pour assister le (la) stagiaire dans sa formation du stage pratique BAFA. Ce tuteur (trice) est titulaire au minimum du Gilwell 2 de la Fédération des Eclaireuses et Eclaireurs.

Directeur de l'accueil de scoutisme: Daniel LEMOINE Président A Gien le cachet et signature	Stagiaire pratique BAFA à le signature précédée de "lu et approuvé".
---	---

A joindre à cette convention:

La photocopie de la session de formation du stage de base du BAFA

La photocopie de la carte nationale d'identité et de la carte vitale

Un justificatif de domicile.

Par courrier postal à l'adresse suivante:

Scoutisme Gien
6 rue de Riaudine 45500 GIEN